



GROUPE SACPA

PROCEDURE D'APPEL ET DE DECLENCHEMENT D'INTERVENTION

RESERVEE AUX COLLECTIVITES LOCALES CLIENTES
ET AUX DONNEURS D'ORDRE

CENTRE ANIMALIER DE RATTACHEMENT:

Saint Aubin de Blaye - 5 Terrier les Pageots - 33820 St Aubin de Blaye - Tel: 05 57 58 25 46 - saintaubin@sacpa.fr

Responsable du Centre: Thierry CAPDEGELLE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:

Lun-Ven: 9h-12h / 13h-17h

COMMENT FONCTIONNENT NOS SERVICES ?

1



Divagation des animaux sur la voie publique

- Errants, dangereux ou blessés
- Ramassage des animaux morts
(n'excédant pas 40Kg.)

2



Les services habilités par la
mairie contactent nos services
directement

3



L'appel est enregistré par nos
équipes qui déclenchent
l'intervention.

Cette procédure est **exclusivement réservée** aux collectivités locales conventionnées et aux services donneurs d'ordres habilités par les communes (exemple : Police, Gendarmerie, pompiers, élus, DDPP)

NOUS CONTACTER POUR UNE INTERVENTION

Durant les horaires d'ouverture de la fourrière:
05 57 58 25 46

Un technicien prend en compte votre appel.

Nous vous remercions de lui donner toutes les informations nécessaires à l'intervention :
*Nom, fonction, numéro de téléphone, adresse du lieu de l'intervention,
si possible type et nombre d'animaux à prendre en charge.*

Si le technicien est déjà en ligne, **merci de laisser vos coordonnées
téléphoniques ainsi que votre nom dans votre message.**

Merci de diffuser cette note aux services habilités à nous solliciter.